



APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Nous soussignés.....,
représentants légaux de.....,
déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ALSH d'Ermenonville et nous nous engageons à en respecter les modalités.

À....., le.....

Mention « Lu et approuvé » :

Signature des représentants légaux :

Le Maire d'Ermenonville sis à 2 Place Léon Radziwill 60950 Ermenonville a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : de l'inscription à l'ACM « La Piste aux Étoiles ». Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie d'Ermenonville et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées tant que l'enfant est inscrit à l'ACM. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter alsh.ermenonville@orange.fr/ 2 Place Léon Radziwill 60950 Ermenonville. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.